

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES  
**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 JUIN 2022

SPORTS

**34 / 22\_083 - ECHIQUIER CLUB ALBIGEOIS - ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE - CONVENTION DE FINANCEMENT**

**L'an deux mille vingt deux, le vingt sept juin**

Le conseil municipal s'est réuni, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sur convocation de Madame le Maire en date du 21 juin 2022.

Président : Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL    Secrétaire : Marie-Pierre BOUCABEILLE

Membres présents:

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Odile LACAZE, Bruno LAILHEUGUE, Nathalie BORGHESE, Gilbert HANGARD, Fabienne MENARD, Enrico SPATARO, Anne GILLET VIES, Achille TARRICONE, Patrick BLAY, Stephen JACKSON, Geneviève MARTY, Jean-Michel QUINTIN, Zohra BENTAIBA, Jean-Christophe DELAUNAY, Laurence PLAS, Martine KOSINSKI-GONELLA, Alain REY, Daniel GAUDEFROY, Betty HECKER, Jean ESQUERRE, Maeva VASSET, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Danielle PATUREY, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, André BOUDES, Frédéric CABROLIER

Membres excusés :

Mathieu VIDAL donne pouvoir à Michel FRANQUES  
Naïma MARENGO donne pouvoir à Bruno LAILHEUGUE  
Marie-Louise AT donne pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE  
Jean-Luc DARGEIN-VIDAL donne pouvoir à Jean ESQUERRE  
Florence FABRE donne pouvoir à Nathalie BORGHESE  
Boris DUPONCHEL donne pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO  
Sandrine SOLIMAN donne pouvoir à Danielle PATUREY

Membre(s) absent(s) :

Esméralda LAPEYRE

SPORTS

**34 / 22\_083 - ECHIQUIER CLUB ALBIGEOIS - ORGANISATION DES CHAMPIONNATS DE FRANCE - CONVENTION DE FINANCEMENT**

référence(s) :

Commission attractivité du 16 juin 2022

**Service pilote : Direction des sports**

Autres services concernés :

Direction des finances

Elu(s) référent(s) : Michel Franques

**Michel FRANQUES, rapporteur,**

L'association Échiquier Club Albigeois organise, du 12 au 21 août 2022, au parc des expositions d'Albi les championnats de France d'Échecs. C'est la première fois que la fédération française d'échecs confie à son club local l'organisation de cette manifestation à Albi.

Cet événement d'envergure, se décompose en dix tournois distincts rassemblant de 800 à 1 000 joueurs dont des épreuves découvertes ouvertes à tous les joueurs non-classés, jeunes et adultes, même débutants, avec pour objectif de faire découvrir la compétition à un nouveau public.

Cette 95<sup>e</sup> édition, sera retransmise en direct sur le lieu de jeu, mais aussi sur internet, et drainera toute la semaine de 2 000 à 2 500 personnes.

Des animations seront mises en place à destination des Albigeois en complément des 5 000 parties disputées regroupant joueurs de haut niveau et amateurs.

Une soirée dédiée, « la nuit des échecs », est prévue le mardi 16 août 2022 sur la place Sainte-Cécile où les champions viendront affronter simultanément le public, néophytes ou amateurs. Des initiations à la pratique des échecs, menées par l'association albigeoise, seront en même temps proposées aux jeunes dans les centres de loisirs tout au long de la compétition, ou au parc des expositions leur permettant d'assister aux parties qui débiteront à 15h.

Le budget prévisionnel de la manifestation s'élève à 292 000 €.

Afin d'aider l'association Échiquier Club Albigeois à organiser cette compétition, il est proposé d'attribuer une aide financière de 50 000 €.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le projet de convention de financement avec l'association Echiquier Club Albigeois pour l'organisation du championnat de France d'échecs 2022,

Vu le projet de convention tripartite pour l'organisation du championnat de France d'échecs 2022,

ENTENDU le présent exposé,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

**APPROUVE**

les termes du projet de convention de financement avec l'association Echiquier Club Albigeois pour l'organisation du championnat de France d'échecs 2022.

**AUTORISE**

madame le maire à signer la convention de financement avec l'association Echiquier Club Albigeois pour l'organisation du championnat de France d'échecs 2022.

**APPROUVE**

les termes du projet de convention tripartite pour l'organisation du championnat de France d'échecs 2022.

**AUTORISE**

madame le maire à signer la convention tripartite pour l'organisation du championnat de France d'échecs 2022.

**DÉCIDE**

d'attribuer une subvention de 50 000 € à l'association Echiquier Club Albigeois selon les modalités suivantes :

- acompte de 40 000 € courant juillet 2022
- solde de 10 000 € après la manifestation sur présentation du budget réalisé.

**DIT QUE**

les crédits sont inscrits au budget 2022, chapitre 65, fonction 40, article 6574.

Nombre de votants : 42

Unanimité

Pour extrait conforme

Pour le Maire,  
Olivier LEVREY

Directeur général mutualisé

Ville d'Albi et Communauté d'agglomération de l'Albigeois

*La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa notification ou de sa publication.*

*Cette saisine pourra se faire, pour les particuliers et les personnes morales de droit privé non chargés de la gestion d'un service public, par la voie habituelle du courrier ou via l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>.*